RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | ÉLECTIONS LÉGISLATIVES – MARS 1993 | DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE



ENTENTE DES ÉCOLOGISTES



Michèle FAURE

Petite fille d'agriculteurs et fille d'ouvrier, je suis assistante sociale au Puy-en-Velay.
J'ai 42 ans - un enfant et suis installée en Haute-Loire depuis 20 ans.
Après avoir travaillé sur le secteur de Retournac, j'exerce mon métier dans un centre d'hébergement auprès de familles et de jeunes en difficulté.
Je milite avec les Verts depuis 1989, également dans une association d'insertion par le travail et auprès du droit des femmes.

Antoine ROYET

J'ai 44 ans et deux enfants.
Je suis enseignant.
Adhérent des Verts, je suis également militant associatif et Président d'une association de défense de l'Environnement à Aurec-sur-Loire où je vis depuis vingt ans.



DES IDÉES NEUVES A L'ASSEMBLÉE !

Nous avons une immense ambition : infléchir l'évolution actuelle des sociétés humaines, et inventer, avec audace et imagination, un futur qui ne laisse personne sur le bord de la route. Nous savons que les succès électoraux n'y suffiront pas. Mais nous sommes décidés à contribuer sans attendre à la résolution des problèmes majeurs auxquels l'humanité et la planète sont aujourd'hui confrontés, dans le respect des valeurs de solidarité et de démocratie qui sont les nôtres ....

LES VERTS, L'ESPOIR !



imprimé sur papier recyclé

DES VERTS AU PARLEMENT POURQUOI FAIRE ?

DÉMOCRATISER LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

• Instaurer la proportionnelle pour toutes les élections et le référendum d'initiative populaire au niveau local.

• Poursuivre la décentralisation au profit des régions.

• Donner le droit de vote, aux élections locales, aux étrangers résidents légalement en France.

• Permettre une représentation équitable des femmes à tous les niveaux de responsabilité.

Avec seulement 50 % des voix, l'UDF/RPR rafle 100 % des sièges aux élections cantonales de Mars 1992. Quelle est cette démocratie qui prive un électeur sur deux de son vote ?

FAIRE RECULER LE CHÔMAGE DAVANTAGE DE JUSTICE SOCIALE

• Passage à 35 heures hebdomadaires dans un cadre législatif.

• Hausse du SMIC permettant de maintenir le pouvoir d'achat des salaires les plus bas.

• Réduction des salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC avec compensation dégressive.

• Suppression des exonérations fiscales accordées aux revenus du capital.

---

3 millions de chômeurs en France – 2800 CES en Haute-Loire. L'échelle des revenus est passée de 1 à 18 à 1 à 22 en 10 ans et les revenus de la bourse multipliés par 11. Le coût global du chômage s'élève en 1992 à 350 milliards de francs. 1 heure de travail hebdomadaire en moins équivaut à 250 000 emplois créés.

GÉRER LE TERRITOIRE DE FAÇON RAISONNABLE

• Cesser de concentrer activités et investissements dans les grandes métropoles.

• Maintenir et améliorer les services publics en zone rurale (écoles, administrations, transports collectifs).

• Assurer aux agriculteurs un revenu décent, une meilleure répartition des aides. Favoriser l'agriculture biologique. Répartir la production sur l'ensemble du territoire. Favoriser les circuits commerciaux courts.

Ni PAC - Ni GATT. Un agriculteur fait vivre 6 ou 7 autres actifs.
Aujourd'hui 80 % des aides bénéficient à 20 % des agriculteurs et la moitié ont un revenu inférieur au SMIC.
Réduire de 50 % les apports en engrais permettrait de réduire la production de 20 % sans recourir au gel des terres.
L'aménagement de ZAC sans garanties de création d'emplois gaspille l'espace naturel.

ÉCONOMISER LES RESSOURCES NATURELLES

• Mettre en œuvre un vigoureux programme d'économie de l'énergie dans le bâtiment et les transports.

• Développer sérieusement les énergies renouvelables. Les économies d'énergie créent 3 fois plus d'emplois que la production d'énergie nucléaire ! Sortir du nucléaire en 15 ans.

• Favoriser la réduction, le tri et le recyclage des déchets grâce à la participation active de chaque citoyen.

• Restaurer la qualité des cours d'eau.

Le plan départemental des ordures ménagères est trop timide sur le tri et prévoit essentiellement la construction d'un incinérateur.

Nous exigeons la mise en place immédiate de la 4ème solution et de toutes solutions alternatives aux projets de barrages (Serre de la Fare, Naussac II).

MODÉRER LES TRANSPORTS ROUTIERS

• Développer les transports collectifs urbains, départementaux et régionaux afin d'offrir une alternative au « tout automobile ».

• Moderniser et développer le réseau ferroviaire, remettre les marchandises sur le rail, favoriser la complémentarité rail/route.

• Intégrer les coûts de la pollution et des accidents de la route dans le prix des transports routiers.

Les routes coûtent cher (85 millions de francs pour le département) et ne créent pas d'emplois.

Transporter une tonne de marchandise par camion plutôt que par le rail est 4 fois plus coûteux en énergie et 5 fois plus polluant.

Non à l'autoroute LYON - LE PUY - TOULOUSE qui n'a aucune valeur économique.

CONSTRUIRE UN MONDE PLUS SOLIDAIRE ET PACIFIQUE

• Solidarité entre le rural et l'urbain.

• Payer à leur juste prix les matières premières importées des pays du tiers-monde et annulation de la dette.

• Aider les pays en voie de développement à atteindre leur auto suffisance et à maintenir leur population sur place.

• Cesser les ventes d'armes et le soutien du gouvernement aux dictatures.

Les 436 chars Leclerc vendus aux Emirats préparent les guerres de demain.

Les inégalités Nord/Sud et Sud/Ouest sont maintenant la principale menace pour la paix dans le monde.

Imp. Ancienne - Le Puy-en-Velay